
Q2 Metals nomme Geneviève Morinville au poste de vice-présidente du développement durable et des affaires réglementaires pour le projet Cisco Lithium en Eeyou Istchee Baie-James, au Québec (Canada)

Vancouver, Colombie-Britannique, 10 août 2026 – Q2 Metals Corp. (TSX.V : QTWO | OTCQB : QUEXF | FSE : 458) (« Q2 » ou « la Société ») a le plaisir d’annoncer la nomination de Geneviève Morinville (Ph. D.) à titre de vice-présidente du développement durable et des affaires réglementaires.

Dans ce rôle, Mme Morinville dirigera les initiatives de la Société en matière d’environnement, de développement durable et de conformité réglementaire, en appui à l’avancement du projet Cisco Lithium, depuis la phase d’exploration jusqu’aux études d’évaluation économique préliminaire (« EEP »), puis vers les phases ultérieures d’ingénierie et de développement du projet. Elle supervisera les programmes de référence environnementaux et sociaux, les processus d’évaluation des impacts environnementaux et sociaux, ainsi que l’élaboration et la mise en œuvre de la stratégie globale de développement durable de la Société.

Mme Morinville possède plus de vingt ans d’expérience dans la gestion des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), principalement dans le secteur minier canadien. Elle a mené avec succès des stratégies de développement durable d’entreprise dans la région d’Eeyou Istchee Baie-James, au Québec (Canada), où elle a établi de solides relations de collaboration avec les communautés autochtones et non autochtones et s’est employée à maximiser la participation locale et les avantages à long terme tout au long du cycle de développement des projets.

Elle est titulaire d’un baccalauréat ès sciences en biologie et en études environnementales ainsi que d’un doctorat en pêche et en écologie aquatique, tous deux obtenus à l’Université McGill de Montréal, au Québec.

« Sa vaste expérience dans la gestion des processus d’obtention de permis, des évaluations environnementales et des initiatives de développement durable nous sera d’une précieuse aide dans l’évolution du projet Cisco vers ses prochaines étapes de développement. Alliant l’expertise



Geneviève Morinville, vice-présidente du développement durable et des affaires réglementaires de Q2 Metals

technique, l'expérience sur le terrain et l'approche collaborative, Geneviève est particulièrement bien placée pour concilier les considérations environnementales et les priorités de la collectivité avec l'avancement du projet, souligne Alicia Milne, présidente et chef de la direction de Q2 Metals. Nous sommes ravis de l'accueillir au sein de notre équipe de direction, où elle jouera un rôle essentiel pour veiller à ce que le projet soit mené de manière responsable et transparente, et de façon à apporter des avantages significatifs à long terme aux collectivités et à la région où nous exerçons nos activités. »

La nouvelle vice-présidente du développement durable et des affaires réglementaires de Q2 Metals, Geneviève Morinville, déclare : « Je suis ravie de me joindre à Q2 Metals à une étape aussi cruciale de l'avancement du projet Cisco. Il s'agit d'une occasion unique de contribuer au développement d'un projet de lithium d'envergure mondiale au Québec, tout en établissant des bases solides en matière d'intendance environnementale, d'engagement communautaire significatif et d'avantages partagés pour la région. J'ai hâte de continuer à travailler en étroite collaboration avec les communautés autochtones, les intervenants locaux et les organismes de réglementation afin de faire progresser une stratégie globale en matière d'autorisations et de développement durable, fondée sur la transparence, la collaboration et le respect ».

Exercice des bons de souscription

Au total, 5 113 557 bons de souscription émis dans le cadre du financement par placement privé du 9 août 2024, pouvant être exercés au prix de 0,50 \$ l'action, ont été exercés, ce qui a rapporté à la Société un produit total de 2 556 778 \$.

Au 10 août 2026, la Société comptait un total de 1 429 000 bons de souscription, répartis comme suit :

Bons de souscription	Prix d'exercice	Date d'expiration
780 000	0,90 \$ CA	14 août 2028
649 000	2,45 \$ CA	26 mai 2029

Événements à venir

Q2 participera aux conférences et événements suivants :

<u>Ignite Conference</u>	Hong Kong, Chine	14 et 15 octobre 2026
<u>IMARC</u>	Sydney, Australie	27 au 29 octobre 2026
<u>XPLOR</u>	Montréal, Québec	2 au 5 novembre 2026
Canaccord Genuity Australia Metals & Mining Conference	Noosa, Australie	11 au 13 novembre 2026
<u>Québec Mines + Énergie</u>	Québec, Québec	17 au 19 novembre 2026
<u>121 Conference</u>	Londres, Royaume-Uni	23 et 24 novembre 2026

Q2 METALS CORP.

Q2 Metals Corp. est une société canadienne d'exploration minière consacrée au projet Cisco Lithium, situé sur le grand territoire traditionnel de la communauté de Nemaska en Eeyou Istchee Baie-James, au Québec (Canada). Le gîte Cisco est stratégiquement situé à seulement 6,5 km de la route Billy-Diamond, qui donne accès au réseau ferroviaire de Matagami, à environ 150 km au sud, permettant le transport vers des ports de haute mer.

Dans un scénario d'exploitation à ciel ouvert, l'estimation des ressources minérales (ERM) présumées du projet Cisco chiffre les ressources à 270 Mt à une teneur de 1,36 % de Li_2O , sur la base d'une teneur de coupure de 0,4 % de Li_2O . À cela s'ajoute un scénario d'exploitation souterraine, que l'ERM estime à 24 Mt à 1,34 % de Li_2O , sur la base d'une teneur de coupure de 0,7 % de Li_2O . Combinés, ces scénarios totalisent des ressources minérales présumées de 295 Mt à 1,36 % de Li_2O . Le gîte Cisco demeure ouvert parallèlement à sa direction et présente plusieurs cibles de haute priorité sur l'ensemble du projet de 41 253 ha.

Le programme de forage 2026 est en cours, misant sur le forage intercalaire continu dans le but d'obtenir une définition des ressources minérales indiquées. Le programme comprend aussi des activités d'expansion ciblées et d'exploration régionale conçues pour évaluer des cibles de haute priorité dans la zone entourant le gîte Cisco et plus largement dans l'ensemble du secteur du projet.

POUR D'AVANTAGE DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER :

Alicia Milne

Présidente et chef de la direction

AMilne@Q2metals.com

Jason McBride

Directeur des relations avec les investisseurs

JMcBride@Q2metals.com

Chris Ackerman

Responsable du développement des affaires

CAckerman@Q2metals.com

Téléphone : 1 800 482-7560

Courriel : info@Q2metals.com

www.Q2Metals.com/fr

Médias sociaux

[Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#) et [Instagram](#)

Personne qualifiée

Neil (Sage) McCallum, B. Sc., géologue, membre en règle de l'Ordre des géologues du Québec et de l'Ordre des géoscientifiques professionnels de l'Ontario, agit à titre de personne qualifiée conformément au Règlement 43-101. M. McCallum est vice-président de l'exploration de Q2 Metals et administrateur au conseil d'administration et a révisé et approuvé le contenu technique de ce communiqué de presse.

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives et des informations de nature prospective (collectivement appelées « déclarations prospectives ») comprises au sens des réglementations canadiennes applicables. Ces déclarations prospectives s'articulent notamment autour des expressions suivantes : « croit », « s'attend à », « anticipe », « compte », « estime », « planifie », « peut », « devrait », « pourrait », « sera », « potentiel », « prévu » ou toute variation de ces mots et groupe de mots ou de toute expression similaire, qui par nature réfère à des événements futurs ou des résultats qui pourraient éventuellement survenir ou être observés ou être atteints. Par conséquent, toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas purement historiques sont des déclarations prospectives et comprennent des déclarations concernant les croyances, les plans, les attentes et les orientations concernant l'avenir, y compris, sans limitation, toute déclaration ou tout plan concernant les perspectives géologiques des propriétés de la Société et les futures activités d'exploration de la Société. Bien que la Société estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives reposent sur des suppositions raisonnables, ces déclarations ne constituent pas des garanties de performance future et les résultats ou développements réels peuvent différer substantiellement de ceux contenus dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et de facteurs non négligeables.

Les déclarations prospectives impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent substantiellement de ceux anticipés dans ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse ou à la date spécifiée dans la déclaration en question. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse peuvent comprendre, sans s'y limiter, les résultats des sondages du projet Cisco et les déductions qui en découlent, la nature conceptuelle d'une cible d'exploration pour le projet Cisco, l'étendue potentielle du projet Cisco, l'orientation des programmes d'exploration et de forage actuels et futurs de la Société, la portée, l'étendue et la localisation des activités futures d'exploration et de forage, les attentes de la Société en ce qui concerne les projets et les programmes d'exploration, les objectifs, les buts ou les plans futurs de la Société, les déclarations, les résultats d'exploration, la minéralisation potentielle, l'estimation des ressources minérales, les plans d'exploration et de développement minier, la date du démarrage des opérations et les estimations des conditions du marché.

Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner une différence substantielle entre les résultats réels et les déclarations prospectives figurent la fiabilité des hypothèses, paramètres ou méthodes clés utilisés pour produire l'ERM, la non-obtention des autorisations nécessaires, les variations de la teneur en minerai ou des taux de récupération, les modifications des paramètres du projet à mesure que les plans continuent d'être affinés, les résultats d'exploration infructueux, les modifications des paramètres du projet à mesure que les plans continuent d'être affinés, les résultats des estimations futures des ressources, les prix futurs des métaux, la disponibilité de capitaux et de financements à des conditions acceptables, la réaffectation des fonds proposés, les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, les risques liés aux changements réglementaires, les vices de titre, la disponibilité du personnel, des matériaux et des équipements en temps voulu, les accidents ou les pannes d'équipement, les risques non assurés, les retards dans l'obtention des autorisations gouvernementales, les répercussions environnementales imprévues sur les opérations et les coûts pour y remédier. Nous préférons avertir les lecteurs que l'exploration minière et le développement des mines sont des activités intrinsèquement risquées et que, par conséquent, les événements réels peuvent différer substantiellement de ceux prévus dans les déclarations prospectives. D'autres facteurs de risque sont abordés dans la section intitulée « Risk Factors » du rapport de gestion de

la Société pour son exercice fiscal récemment achevé, disponible sur le site Web de SEDAR : www.sedarplus.com.

Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisent, ou si les hypothèses qui sous-tendent les déclarations prospectives se révèlent incorrectes, les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux décrits ici comme étant prévus, planifiés, anticipés, estimés ou attendus. Bien que la Société ait tenté d'identifier les risques, incertitudes et facteurs importants susceptibles d'entraîner des différences significatives dans les résultats réels, il se peut que d'autres facteurs entraînent des résultats différents de ceux prévus, estimés ou envisagés. La Société n'a pas l'intention, et n'assume aucune obligation, de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf si la loi applicable l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.